

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4

ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON: AGENCE FOURNIER

Rue Comfrot, 14

A PARIS: AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

43, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RÉGION ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

Tony Loup et M^{me} Limouzin.
Une étrange Affaire.
Concours de marche de Lyon.
Incendie à la Guillotière. — Un homme mort de frayeur.
Terrible Accident. — Un mort, un blessé.
La Semaine agricole.

PROPOS DU LUNDI

Où passer sa soirée, quand on n'est pas précisément millionnaire, qu'on est pris par la patte dans une profession « citadine » et que la saison d'été est arrivée, invitant les gens cossus aux villégiatures et aux saisons de bains de mer ?

C'est justement alors que le vulgum pecus, celui qui n'a ni maison de campagne, ni rentes pour aller passer trois mois à Aix ou à Biarritz, se trouve mélancoliquement emprisonné dans une ville qui devient plus monotone, plus ennuyeuse, plus triste, dès que la chaleur a chassé les Lyonnais de leur « chez soi » brûlant et sans air.

Car enfin, l'hiver, il y a bien ici quelques façons de se délasser le soir : nous avons régulièrement deux théâtres, parfois trois. Nous avons deux cafés-concerts très luxueusement installés, — je ne parle pas des salles philharmoniques, gymnases, caveaux et autres spectacles où, à l'occasion, on se divertit plus que dans les théâtres subventionnés, — mais, enfin, le monsieur qui sort de chez lui après avoir dîné, sait où aller quand, à neuf heures, toutes les devantures de la rue de la République, hermétiquement fermées, changent notre principale artère en un cloître silencieux et sombre, — sombre à donner une bien triste idée des produits de notre Compagnie du gaz.

Mais l'été ? A neuf heures du soir, la rue de la République est aussi désolée et aussi noire qu'au mois de janvier — et le promeneur fatigué de sa promenade ne peut que se demander mélancoliquement : Dans quel café, maintenant, ou dans quelle brasserie vais-je m'affaler ? La terrasse des cafés : peu drôle, ici, dès qu'a sonné cette heure fatale — neuf heures — qui rappelle pour nous le couvre-feu du vieux Paris. Si les magasins s'éteignent, les passants se raréfient immédiatement. De sorte que pour voir, deux heures durant, circuler deux douzaines de demoiselles cherchant fortune et suivies à quelque distance de leurs protecteurs naturels, — les uns et les autres paternellement surveillés par quelques duos de gardiens de la paix allant et venant sur le trottoir sonore, vraiment ce spectacle ne vaut pas la peine d'une station à la terrasse d'un grand café.

Il y a bien deux essais de café-concert, l'un à Perrache, l'autre cours Lafayette. Ils sont au diable tous les deux et accessibles seulement aux champions du concours de marche. Il y a bien aussi, depuis quelques jours, dans la Salle indienne de Bellecour, un petit turlututu monté par l'excellent Paul-Jorge des Célestins ; mais ce théâtre-là a une telle guigne que je ne croirai au succès du concert de la Salle indienne — que dans trois mois, si dans trois mois il existe encore, ce que je lui souhaite d'ailleurs de tout mon cœur, attendu que, vraiment, on y est bien assis et qu'il n'y fait pas chaud.

Mais enfin, pour le centre d'une ville de quatre cent mille habitants, la Salle

indienne avec ses deux ou trois cents places, — c'est maigre.

Mais le concert Bellecour ? me direz-vous. Je sais bien. Il est très beau, le concert Bellecour, mais il n'est pas toujours folâtre. La grande musique, un peu, beaucoup même, il en faut, — mais pas tout le temps.

Et si le poète a eu raison de dire que Le Français, malin, crée le vaudeville,

Il aurait pu ajouter que puisqu'il l'a créé, il doit l'aimer et y revenir volontiers. Les flonflons, les gaudrioles, les chansons pour rire, ne vous y trompez pas, c'est ce qui constitue le genre national, c'est de cela que vivait l'Opéra-Comique que l'opérette et le café-concert ont peu à peu détrônés.

De sorte que *Sigurd, la Marche aux flambeaux*, l'ouverture des *Ruines d'Athènes* — tout cela c'est superbe, c'est glorieux pour l'orchestre de Luigini, c'est flatteur pour la seconde ville de France — mais ce n'est pas là qu'on voudrait tous les jours aller fumer son cigare en digérant agréablement un agréable dîner.

Aussi, combien je regrette ce Concert des Ambassadeurs installé sur la place des Célestins, qui, deux ans durant, a été la fortune et l'animation de cette pauvre place désertée — et que deux ou trois grincements ont fait expulser parce qu'une pimbèche qui avait envie de démanéger avait trouvé ce prétexte pour demander à son propriétaire la résiliation de son bail.

A qui faisait-il du tort, ce concert, qui gênait-il ? Il finissait à onze heures, et il faisait bien moins de bruit que celui de Bellecour ou que les drapeaux installés à demeure sur le cours du Midi !

Mais il paraît qu'on a eu peur de nous donner une distraction d'été. D'ailleurs on dirait qu'on en veut, positivement, à cette pauvre place des Célestins. Ainsi, l'autre jour, Daumalle du café Berthou, songe à réorganiser un charmant concert instrumental qu'il avait monté l'an dernier et qui attirait du monde dans sa grande salle. Il écrit à l'administration du droit des pauvres pour demander un abonnement pareil à celui qu'on lui avait consenti auparavant, pareil à celui qu'on consent aux concerts de Perrache et du cours Lafayette. — On lui répond qu'on ne lui concèdera, à lui, aucun abonnement et qu'on « l'exorcera » en contrôlant la recette et en y prélevant le onze pour cent.

L'an dernier, ça lui coûtait trente francs par mois ; par ukase du droit des pauvres, ça va tripler ou quadrupler cette fois, pendant que la concession de l'abonnement continuera plus que jamais à être faite à l'Horloge ou aux nouveaux Ambassadeurs.

Il est vrai qu'on la refuse aussi, cette concession, aux concerts de Luigini qu'on va également exercer : mesure à laquelle les musiciens ont répondu en doublant aussitôt le prix des chaises.

Il faut croire que ces messieurs du droit des pauvres n'aiment pas la musique instrumentale, car c'est elle qui écope pendant que la musique vocale — et éloignée — a toutes les faveurs !

A moins que ce ne soit pour décourager ceux qui essaient de rendre un peu plaisante notre ville d'été. Ces messieurs du droit des pauvres sont sans doute conservateurs et tiennent par dessus tout au maintien de nos vieilles traditions — surtout de celle qui a été créée dans le Lyon, d'été l'ennui sinon gratuit, du moins obligatoire.

PAUL BERTINAY.

LA POLITIQUE

Le gouvernement vient de fixer au 31 juillet les élections des conseils généraux et d'arrondissement. Cette nouvelle consultation du corps électoral, venant après les élections municipales du 1^{er} mai, achèvera d'édifier sur les dispositions du suffrage universel, et constituera une indication précieuse, sinon définitive, pour les élections générales de 1893.

Rarement, il faut le reconnaître, le renouvellement des assemblées départementales s'est présenté dans des conditions politiques meilleures. Les partis les plus hostiles à la forme républicaine sont réduits à l'impuissance, tellement réduits que ceux qui hésitent encore à faire leur conversion se déclarent formellement, sinon sincèrement ralliés ; la situation à l'intérieur est aussi calme et aussi satisfaisante que possible, et, à l'extérieur, la France a reconquis toute l'autorité et tout le prestige que ses malheurs lui avaient fait perdre.

L'état de nos finances, l'activité de notre industrie et de notre commerce, la puissance de notre armée de terre et de notre marine, tout se réunit pour montrer à l'Europe notre pays sous un aspect de grandeur et de puissance bien fait pour lui assurer la considération et le respect, même de ses plus cruels ennemis.

A ces considérations, que les électeurs apprécieront avec la compétence et la clairvoyance que la connaissance vulgarisée des affaires publiques donne aujourd'hui aux plus humbles, s'ajoutera ce sentiment de plus en plus développé que la liberté, le régime démocratique, la République enfin, sont les uniques causes de cette situation si rassurante et si prospère. Aussi, n'est-il pas douteux que les élections du 31 juillet ne soient un nouveau et éclatant témoignage d'adhésion et de confiance aux institutions existantes, au régime républicain.

C'est la campagne tout entière qui va voter, et, dans nos milieux ruraux, on ne fait pas de politique nerveuse et impressionnable comme dans les grands centres. L'opinion publique ne tourne pas au moindre incident et ne flotte pas au gré du racontar de la veille ou du matin du jour. On regarde avec un recul suffisant les menus faits de la vie politique quotidienne, on les met au point, et on fait une moyenne, ce qui dispense de bien des embêtements et de beaucoup d'erreurs.

Ce sont les votes de ces milieux, où le bon sens et la réflexion dominent, qui constitueront surtout le scrutin du 31 juillet ; aussi l'attendons-nous avec une tranquillité confiante, nous devrions même dire avec une entière certitude.

JEAN-CLAUDE.

DEPÊCHES
PAR SERVICE SPECIAL

Informations Politiques

Paris, 3 juillet.

LES CRÉDITS DE LA MARINE

La Chambre terminera demain lundi la discussion sur les crédits de la marine pour l'exercice 1892.

Comme nous l'avions fait prévoir, le ministre a pris la résolution formelle d'engager sa responsabilité sur le vote de ces crédits et de poser la question de portefeuille en demandant à la Chambre de ne pas accepter les réductions de crédits que voudrait lui imposer la commission du budget.

La question sera certainement résolue demain.

LA CLÔTURE DE LA SESSION

Il paraît désormais certain que la session sera close le 13 juillet au plus tard.

Un certain nombre de députés voudraient que la clôture fût prononcée le samedi 9 juillet.

Il sera étonné, à son tour, et dira qu'il ne me connaît pas, je lui répondrai. De quoi ? de quoi ? tu fais le fier avec les amis ? tu es pourtant bien Léon Rolland, ouvrier ébéniste, et tu as une bonne amie qu'on nomme Pauline, à preuve que t'as deux enfants... — Parfait, murmura Colar.

— Ça fait qu'il se fâche, j'ajouterai : Pauline est une grande blonde qui est passementière et qui demeure rue Vieille-du-Temple.

— Très bien ! très bien !

— Alors, s'il me traite de menteur, je lui allonge un coup de poing...

— Et moi, dit tranquillement Nicolò, je l'assomme en cinq minutes.

— Bravo ! mes drôles, allons, à l'œuvre !... j'attendrai dans le voisinage.

Et Colar s'en alla, tandis que les deux bandits se mettaient à suivre de loin Léon Rolland.

Mais, ni eux ni Colar n'avaient aperçu ou du moins remarqué un homme en blouse comme eux, assis sur une marche du bâtiment de l'éclair, fumant tranquillement une pipe et leur tournant le dos avec l'indifférence d'un honnête ouvrier qui ne s'occupe de personne.

Cet homme se leva alors, et il suivit le serrurier et Nicolò, absolument comme eux-ci suivaient Léon Rolland.

C'était un grand garçon de trente à trente-cinq ans, brun, les épaules larges, et dont les mouvements et la démarche trahissaient une vigueur herculéenne. Malgré son costume, qui était celui d'un ouvrier, il avait les mains aristocratiques et blanches, et si on l'eût regardé de bien près, on aurait pu remarquer sous sa blouse une fine chemise de batiste qui eût attesté sur-le-champ que la blouse était de déguisement.

Je crois, Dieu me pardonne ! murmura-t-il en se mettant en route, que je vais pouvoir empêcher une mauvaise action. La mine de ces deux drôles que j'ai rencontrés tout à l'heure m'a étrangement impres-

let, mais cette date est trop rapprochée, étant donné ce qu'il reste d'affaires à liquider avant la séparation.

Par contre, le délai sera suffisant jusqu'au 18 juillet.

LA FÊTE DU 22 SEPTEMBRE

On sait qu'une loi récemment votée par les Chambres a décidé que cette année, par exception, la journée du 22 septembre serait fête nationale, pour la célébration du centenaire de la proclamation de la République en France.

Pour assurer l'application de cette loi, le ministre de l'intérieur a déposé hier, sur le bureau de la Chambre, une demande de crédit de 200,000 francs, en vue de couvrir les dépenses de la fête.

LA STATUE DE LA BOÉTIE

Demain sera inaugurée à Sarlat (Dordogne) la statue de La Boétie. Assistants à cette cérémonie M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, et M. Spuller, sénateur, et ancien ministre des affaires étrangères, qui doit faire une conférence.

UNE FEMME SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Le Havre, 3 juillet.

Sur la proposition de l'inspecteur d'académie, le conseil départemental vient d'accorder à une institutrice exerçant dans une école mixte l'autorisation de remplir les fonctions de secrétaire de la mairie.

Cette poste avait été réservée jusqu'ici à l'instituteur.

CONGRÈS DES COMMUNES SOCIALISTES

Saint-Ouen, 3 juillet.

Les conseillers municipaux de Saint-Ouen organisent pour les 11, 12 et 13 septembre, dans cette commune, un grand congrès de toutes les communes socialistes de France pour choisir d'un commun accord les voies et moyens à employer pour faire aboutir les revendications ouvrières, telles qu'elles ont été formulées par les divers congrès socialistes de France.

LES TROUBLES DE MADRID

Madrid, 3 juillet.

La ville a son aspect habituel. Le nombre des arrestations opérées à la suite des événements d'hier est de 75.

Le préfet est malade des suites des blessures reçues hier.

Quinze gendarmes et cinq agents ont été blessés, un de ces derniers est mort.

UNE MUNICIPALITÉ SOUS LES VERROUS

Rome, 3 juillet.

Toute la municipalité de la ville de Messine, le maire, l'adjoint, les membres du conseil municipal, le secrétaire et le notaire de la ville, viennent d'être arrêtés sous l'inculpation de s'être livrés depuis deux ans à des fraudes électorales.

Tous ces personnages seront traduits devant la cour d'assises.

A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Paris, 3 juillet.

S'il faut en croire certains renseignements, il régnerait en ce moment une certaine agitation parmi les élèves de l'Ecole polytechnique.

La cause en est dans l'incident récent de la mort du malheureux capitaine Mayer. Dès qu'ils eurent appris que leur regretté maître avait succombé à des suites de sa blessure, les élèves de l'Ecole décidèrent d'assister en masse à ses obsèques.

Un certain mécontentement s'était manifesté chez une partie d'entre eux. C'était chez les anciens élèves de l'école de la rue des Postes.

Ceux-ci, dès qu'ils avaient connu la décision de leurs camarades, s'étaient rendus chez les bons pères pour leur demander conseil.

Personne n'ignore que l'antisémitisme compte quelques partisans parmi les représentants de l'ancienne noblesse.

Les bons pères consultèrent à leurs anciens élèves de ne pas se prêter à une manifestation qui pourrait être mal interprétée.

— Attendez, dirent-ils, la décision du général-directeur. S'il vous enjoint de vous rendre en corps aux obsèques du capitaine Mayer, inclinez-vous respectueusement devant sa décision. Sinon, abstenez-vous. C'est le meilleur parti à prendre.

On sait qu'un ordre du général intervint, prescrivant que l'Ecole polytechnique assisterait aux obsèques de l'officier instructeur.

Les scrupules des « Postiers » tombaient donc. Mais ce fut au tour de leurs camarades, lorsqu'ils avaient eu vent de leur démarche après des Pères, de manifester du mécontentement. Il paraît que des propos vifs furent échangés et qu'aujourd'hui même l'agitation du premier jour n'a fait que s'aggraver.

Nouvelles Militaires

Paris, 3 juillet.

Pendant la durée des grandes manœuvres de cavalerie qui commenceront dans un mois sur le plateau de Lannemezan, les quartiers généraux des deux divisions seront installés à Capvern et à Saint-Laurent-de-Neste.

Avant de rejoindre les divisions des généraux de la Roque et Jacquemin, le commandant du 1^{er} corps d'armée visitera les établissements d'artillerie de Tarbes.

Pendant la durée des manœuvres de Lannemezan, le général Loizillon recevra successivement les commandants de corps d'armée qui y ont envoyé leurs brigades. Les généraux Warnet et Ferron, commandant les 17^e et 18^e corps, viendront les premiers.

On doute que le général de Galliffet puisse assister aux manœuvres du Midi ; mais il a annoncé au général Loizillon qu'il se rendra à celles du camp de Châlons.

— Il avait été question de rétablir la relève triennale pour les divisions d'infanterie détachées à Paris.

Afin de permettre aux soldats du service de trois années de fortifier leur instruction par une année de séjour dans les subdivisions de province, le ministre de la guerre a maintenu la décision prise en 1889, après la promulgation de la nouvelle loi de recrutement.

Le 30 août, les 5^e et 8^e divisions quitteront Paris pour aller manœuvrer sur le terrain des 3^e et 4^e régions. Du 20 au 25 septembre, les 6^e et 7^e divisions viendront pour deux ans s'installer dans la capitale.

COURS DE MÉCANICIENS-CHAUFFEURS

Paris, 3 juillet.

M. Jules Roche, en présidant aujourd'hui la distribution des récompenses aux élèves des cours professionnels, institués par le syndicat des mécaniciens-chauffeurs, a prononcé un discours dans lequel il a fait le plus grand éloge de cette institution.

Entre les professeurs et les ouvriers, le ministre n'a pas hésité à attribuer la plus grande part des éloges aux élèves ; les premiers sont tellement encouragés par le sentiment du bien qu'ils font qu'ils trouvent une suffisante récompense dans la satisfaction de leur conscience, mais les élèves content qu'ils savent résister aux entraînements, aux excitations.

Le ministre a montré ensuite, s'approchant de plus en plus, l'heure où chaque citoyen sera l'arbitre de sa propre destinée, où les droits naturels de l'homme étant consacrés par des lois, il n'y aura plus de privilège, mais l'égalité, la liberté et la fraternité sociale.

La distribution des récompenses a eu lieu ensuite, des médailles d'honneur ont été décernées aux mécaniciens Bouvard, Cantin et Tabureau, employés tous quatre depuis plus de 30 ans à la Compagnie P.-L.-M.

L'Exposition de 1900 et les Allemands

Berlin, 3 juillet.

La nouvelle que la France organiserait une Exposition universelle en 1900 a provoqué une véritable explosion de fureur. Ceux qui, depuis le commencement de l'année, poussaient, dans un but d'intérêt personnel, le gouvernement à prendre position sur cette question, attaquant naturellement la France, et faisant vibrer la corde patriotique, insistent sur l'humiliation que vient de subir l'Allemagne en même temps qu'ils font des reproches amers à M. de Caprivi d'avoir, par ses atermoiements et ses hésitations, compromis une entreprise dont le commerce et l'industrie et aussi l'amour-propre national, n'auraient pu que tirer avantage.

En attendant, nous n'avons ici aucune confirmation officielle du bruit attribuant au gouvernement l'intention d'avoir voulu organiser une Exposition en 1900 et d'avoir même notifié ce projet aux gouvernements étrangers. Si cette nouvelle se confirmait, ce serait encore une preuve du manque de suite et du désarroi qu'il y a dans les sphères

officielles, puisque jusqu'à présent M. de Caprivi, aussi bien que les autres ministres, montrèrent à l'égard des sollicitations émanant des cercles intéressés une froide réserve frisant l'hostilité.

Quoi qu'il en soit, il a suffi de lancer à Paris l'idée d'une Exposition universelle pour tuer dans l'œuf le projet analogue qu'on avait conçu à Berlin. Il faut rendre à la presse et au public allemands cette justice qu'ils se rendent compte que la concurrence est impossible et que si Berlin persistait à organiser une Exposition en 1900, celle-ci servirait uniquement à faire valoir et à relever par comparaison celle de Paris. C'est tout au plus si les « exhibitionnistes » quand même » proposent, sans grande conviction d'ailleurs, d'organiser une exposition pour 1896 ou 1897.

LA CONVENTION MONÉTAIRE

Berne, 3 juillet.

Une enquête sur la circulation des monnaies d'argent étrangères vient d'être ordonnée en Suisse par le département fédéral des finances. Cette enquête est motivée par l'invasion continue des monnaies italiennes. On estime leur circulation actuelle en Suisse à 70 millions, alors que le chiffre fixé par la convention monétaire n'est que de 30 millions. Par suite de la dépréciation de l'argent, cet excédent de 40 millions représente pour la Suisse une perte de 15 millions environ.

RÉUNION POUR L'AMNISTIE

Paris, 3 juillet.

Le comité central de l'amnistie a organisé aujourd'hui, au Cirque d'Hiver, une réunion dans laquelle on remarquait surtout les anciens boulangistes et, en tête, les députés Grange, Gabriel Jourde et Ernest Roche.

L'assemblée a nommé Rochefort et Culiné présidents d'honneur, puis de nombreux orateurs ont défilé à la tribune.

M. Granger réclame l'amnistie de Rochefort et de Culiné.

M. Goussot, député, prend également la parole ; à ce moment, de nombreuses interruptions se font entendre derrière la tribune et les interrupteurs, au nombre d'une dizaine, sont expulsés.

Un milieu d'un tumulte assez vif, M. Ferroul, député de Narbonne, demande également l'amnistie, cette grande mesure d'apaisement pour laquelle il combat depuis 5 ans à la Chambre. Parlant de la condamnation de Culiné et des autres, il dit qu'il faut prendre des mesures pour prévenir le retour de pareils faits et après avoir dit que la loi ne doit pas être une loi de vengeance, il termine en invitant les assistants à soutenir les intérêts du travail contre le capital : En avant, s'écrie-t-il, contre cette société bâtarde ! Vive la République du peuple !

M. Jourde, député de Bordeaux, rappelle la campagne faite il y a treize ans dans cette ville en faveur de Blanqui et la victoire qui la suivit. C'est une campagne de ce genre qu'il faut engager. Il ne comprend pas que Rochefort à qui nous devons une grande partie de la République soit en exil, il faudrait que l'amnistie fût votée pour le centenaire de 93 et que l'amnistie de Rochefort et de Culiné fût suivie de celle de Cyvoct et de Berzowsky.

M. Châchet et Couturier, de Lyon, députés, prennent aussi la parole dans le même sens et la séance est levée à 5 heures, après l'adoption à l'unanimité de l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens réunis au Cirque d'Hiver le dimanche 3 juillet 1892, reconnaissant que depuis l'amnistie de 1880 un grand nombre de condamnations à tous les degrés, mêmes afflictives et infamantes, ont été prononcées et suivies d'effet pour des causes d'ordre politique ou de revendications par les travailleurs de leurs intérêts ; que ces sortes de condamnations ont exclusivement frappé des républicains, des socialistes, travailleurs, tels que les condamnés de Decazeville, Montcau-lès-Mines, des insurrections algériennes, de Lyon et Douai, Rochefort, Culiné, Cyvoct, sans oublier Horvitz que la deuxième république a condamné, que l'empire n'a maintenu et que la troisième république persiste à conserver au bagne, et Berzowsky, lequel expie depuis vingt-cinq années une tentative sans ré-

— Que veut-il, celui-là ; murmura Nicolò à voix basse.

— Il a l'air solide... répondit le serrurier.

— Pourquoi donc qu'il me regarde ?... Je te vas lui pocher un œil, moi, continua Nicolò.

— Hum ! fit le serrurier, il a des épaules...

En ce moment, Léon Rolland tourna la tête et aperçut Armand.

La physionomie ouverte, noble et franche du jeune homme défrisé aussitôt que Pouvrier impressionné désagréable que venait de produire sur lui l'entrée des deux bandits.

— Tiens, s'écria le serrurier, c'est toi ?... Bonjour, camarade !

Léon le regarda étonné.

— Est-ce à moi que vous parlez ? demandait-il.

— Parbleu ! répondit le serrurier.

— Je crois que vous vous trompez...

— Moi, je suis sûr du contraire, répondit le serrurier.

— Vous vous nommez Léon.

— C'est vrai.

— Léon Rolland, ouvrier ébéniste...

— C'est encore vrai ; mais je ne vous ai jamais vu.

— Bah ? fit le serrurier d'un ton insolent ; nous sommes donc fier avec les camarades, parce que nous avons du sexe avec nous ?

— Monsieur ! s'écria Léon indigné, je crois que vous insultez ma mère...

— Et même... continua le serrurier, tu as une bonne amie...

Le serrurier n'acheva pas, car les deux mains d'Armand, qui s'étaient levées brusquement, s'arrondirent autour de son cou et le pressèrent comme dans un étau.

— Lâche ! lui dit M. de Kergaz, tu as compté sans moi pour venir insultar des femmes...

— A moi ! Nicolò, hurla le serrurier d'une voix étranglée.

(La suite à demain.)

Feuilleton de L'ECHO DE LYON
4 juillet

23

ROCAMBOLE

PAR

PONSON DU TERRAIL

Cerise laissa échapper un sourire de satisfaction, tout en examinant toujours avec une scrupuleuse attention le nouveau venu, qu'il lui semblait avoir déjà rencontré quelque part, et se souvenant vaguement peut-être d'avoir été suivie par lui dans la rue.

— Comment ! sur deux amis, pas un ne vient ! exclama Léon, mécontent.

— J'ai l'œil poché, dit Guignon, qui salua et sortit sur le champ.

— Mon vieux m'attend, ajouta Colar ; au revoir !

une coquette estrade destinée à recevoir les membres du jury.

A 8 heures, ils se sont rendus à leur poste. La se trouvaient MM. colonel Polonus, président du jury; commandant Perrin, capitaine Lanquolot, Dautel, docteur Levrat, vice-présidents; Pugeault, conseiller à la cour; de Leiris, président des Touristes lyonnais; Rostang, secrétaire général à la Préfecture du Rhône; docteurs Teissier et Franquet, chargés d'examiner les coureurs à leur arrivée, etc.

La foule, inutile de le dire, était énorme; plusieurs milliers de personnes ont stationné sur le quai de sept heures à midi. L'arrivée des coureurs escortés par leurs camarades qui étaient allés les attendre à leur entrée à Lyon, et auxquels s'étaient joints les coureurs, a excité un très vif enthousiasme. Presque tous les gymnastes, lorsqu'ils ont aperçu la tribune, ont pris le pas gymnastique, et bien alignés, en ordre comme pour une revue — les premiers surtout — ont défilé devant le jury aux sons d'une musique militaire, sans paraître ressentir la terrible lassitude qu'ils devaient éprouver.

Une fois leur signature apposée sur le registre d'arrivée, tous les coureurs ont été emmenés dans une salle de la brasserie Hôtel, et massés par les masseurs de l'Hôtel-Dieu.

A leur sortie, ils ont été entourés et chaudement félicités par leurs présidents et leurs camarades qui les ont emmenés pour prendre un repos bien gagné.

Un incident regrettable s'est produit à l'arrivée : un cycliste, indisposé par la chaleur, a été pris en face de la tribune, d'une violente crise de nerfs. Les infirmiers l'ont immédiatement enlevé et transporté dans un café, où les médecins de service lui ont donné des soins. Après cela, le malade, dont l'état n'inspire pas d'inquiétude, a été emmené à l'Hôtel-Dieu.

Les Résultats

Voici le classement par ordre d'arrivée des sociétés ayant pris part au concours :

Touristes lyonnais, 8 h. 8' 8"
Mineurs de Saint-Bel, 8 h. 46' 25"
Avant-Garde de Villefranche, 8 h. 47' 30"
Jeune Franche de Jallieu, 8 h. 49' 42"
Touristes lyonnais (Oullins), 8 h. 50' 50"
Etude militaire de Bourg-de-Péage, 8 h. 56' 50"

Joyeuse de Regny, 9 h. 43' 38"
Les Enfants de Revard (Aix-les-Bains), 9 h. 44' 42"

La Ravanche de Fimminy, 9 h. 46' 23"
L'Avenir d'Oullins, 9 h. 46' 44"

Union et Patrie de Chalons 9 h. 25'
L'Espérance de Lyon, 9 h. 26' 19"

La Vaillante de Clichy, 9 h. 35' 45"
Les Enfants du Devoir d'Oyonnax.

Les Touristes viennois.
L'Union patriotique de Saint-Vallier.

La Joyeuse de Lorette.
Union viennoise.

Alsace-Lorraine de Lyon.
Touristes lyonnais (Villeurbanne).

Allouette des Gaules (Bourg).
La Patriote de Lyon.

La Ripagérienne de Rive-de-Gier.
L'Union lyonnaise.

La Société de gymnastique de Châtillon-sur-Reyssouze.

La Fraternelle de Tassin.
L'Indépendante de Givors.

L'Etoile de Neuville.
La Concordia de Marcinay.

La Doloise de Dôle.
Les Volontaires Croix-Roussiens.

La Stéphanoise.
L'Arvernoise de Clermont.

La Fraternelle de Lyon.
L'Espérance de Lyon.

Le Vainqueur de Lyon.
L'Etoile de Lyon.

L'Annuaire d'Annonay.
Les Touristes lyonnais.

L'Alliance de Grenoble.
L'Etoile d'Amplepuis.

La Fanfare du Rhône et de Lyon.
L'Avant-Garde de Lyon.

Les Touristes lyonnais (Saint-Fons).
L'Union Tarnaise.

L'Avant-Garde de Mâcon.
Le Gymnase civil de Valence.

Les Touristes de Lyon (Saint-Clair).
La Patriote d'Alger.

Les Touristes de Bel-Air, à Saint-Etienne.
L'Eclair de l'Est de Lyon.

La Vaillante de Lyon.
La Martiale de Lyon.

La Lyonnaise.

DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

Dans la soirée, à cinq heures et demie, a eu lieu à la brasserie Rinck, à Perrache, la distribution des prix.

Cette solennité a été présidée par M. le colonel Polonus, entouré des membres du comité d'organisation.

L'affluence était énorme, aussi dans cette salle, aux fenêtres fermées pour éviter l'enlèvement de la foule, où les spectateurs étaient debouts pour tenir moins de place, la chaleur était elle épouvantable.

Incident

Au cours de la distribution, un très vil incident s'est produit.

Pour faire comprendre la suite, nous devons parler d'un fait signalé le matin même au jury :

Pendant leurs opérations, les membres du jury reçurent de divers coureurs les réclamations contre le classement des Touristes lyonnais arrivés premiers, auxquels le premier prix avait été attribué.

D'après les réclamations, les Touristes, ou quelques-uns d'eux, auraient fait une partie de la route montés sur des tricycles.

Ces faits signalés étaient exacts, nous l'ignorons. Toutefois, est-il que le jury ne les reconnut pas fondés et conserva aux Touristes leur premier prix.

Les autres gymnastes, furieux, résolurent de protester contre ce qu'ils appelaient la partialité du jury.

Aussi, au moment de la distribution, à peine le colonel Polonus eut-il décerné le premier prix aux Touristes, qu'une bordée de sifflets et de cris retentit.

La voix du président fut couverte par les huées et les vociférations de la grande majorité de la salle.

Tous les gymnastes, debouts, sifflèrent en criant à l'injustice.

Ce fut un vain qu'une musique essaya de jouer la *Marseillaise* pour calmer les esprits les cris, les sifflets redoublèrent et après plusieurs essais elle dut renoncer à se faire entendre.

Le tapage, un tapage infernal dura un bon quart d'heure. La distribution des prix n'aurait pu avoir lieu, si profitant d'un moment d'accalmie, M. Polonus vient expliquer au public qu'en présence de ces protestations le premier prix était jusqu'à plus ample information retiré aux Touristes et attribué aux Mineurs de Saint-Bel.

Les huées se changèrent en vivats et la distribution put continuer.

A la sortie, une bagarre s'éleva entre touristes et gymnastes rivaux; l'intervention de plusieurs personnes mit heureusement fin à cette scène qui eût tourné au tragique si on ne l'eût pas arrêtée à temps.

été éliminée parce que au nombre de ses coureurs se trouvait un moniteur militaire qui, naturellement, fait partie de la société.

Le directeur de l'Espérance a eu beau protester, le jury a maintenu sa décision et l'Espérance de Vaise, en dépit de superbes résultats obtenus par ses délégués, ne s'est pas vu décerner la récompense qu'elle croyait avoir gagnée.

* *

Contrairement aux renseignements puisés à la source officielle, il paraît que plusieurs coureurs ont été et sont encore très sérieusement indisposés.

Un d'eux, appartenant aux Touristes lyonnais (section de Saint-Clair), atteint d'une insolation au moment où il arrivait à Saint-Fons, serait actuellement assez gravement malade.

Un autre, d'une Société algérienne, a été trouvé inanimé sur la route, quelques kilomètres avant d'arriver à Saint-Symphorien-d'Ozon. Recueilli par deux de nos confrères qui accomplissent le trajet sur un bicyclette à vapeur, le malade a été transporté dans un hôtel, à Saint-Symphorien, où il a reçu les soins que nécessitait son état.

En arrivant à Lyon plusieurs autres blessés aux pieds, et complètement fatigués ont dû s'arrêter, il faut espérer que leur indisposition n'aura pas de suites fâcheuses.

Lendit Lyonnais

A l'exemple de leurs camarades de Paris, l'Union sportive des lycéens lyonnais avait organisé hier un magnifique lendit dans les dépendances du Petit lycée de Saint-Rambert.

Cette fête scolaire, présidée par le Proviseur du lycée, M. Bretagne, était sous le patronage de l'association des anciens élèves. MM. Lépine, professeur à la Faculté de médecine, Lagrange, conseiller général y assistaient ainsi que différentes autres notabilités.

Le lendit a été merveilleux de tous points; il nous a permis d'apprécier la souplesse et la force de nos jeunes lycéens.

Voici les résultats des différents concours :

1° Exercices individuels de gymnastique. — Prix : médailles offertes par l'association des anciens élèves, 1° Dumast; 2° Achard; 3° Descombes.

2° Course plate. — Vitesse (Handicap), 100 mètres. Prix : médailles offertes par l'association des anciens élèves. *Petit lycée*.

— Première épreuve : 1° Gromier, 2° Charroussel, 3° Descombes. — Deuxième épreuve :

1° Thérat, 2° Deau, 3° Beaulieu. — Troisième épreuve : 1° Grosdier, 2° Pierroux, 3° Laurent. — Epreuve finale : 1° Gromier, 2° Thérat, 3° Grosdier. *Grand lycée*.

— Première épreuve : 1° Paré, 2° Rondet, 3° Rochet. — Deuxième épreuve : 1° Achard, 2° Crépét, 3° Egglé. — Epreuve finale : 1° Achard, 2° Paré.

3° Course de saut. — Prix : médailles offertes par l'association des anciens élèves. *Grand lycée* : 1° Paré; 2° Dumast. — *Petit lycée* : 1° Charroussel; 2° Descombes. — Anciens élèves : 1° Bouzet; 2° Bougné; 3° Coste-Labaune.

4° Saut en hauteur. — Prix : médailles offertes par l'association des anciens élèves. — *Grand lycée* : 1° Dumast; 2° Achard; 3° Roche. — *Petit lycée* : 1° Charroussel; 2° Damon; 3° Descombes.

5° Saut à la perche. — Prix : Médailles offertes par l'association des anciens élèves : 1° Dumast; 2° Crépét.

6° Course de steeple-chase. — 1,000 mètres. — Prix : Médailles offertes par l'association des anciens élèves : 1° ptx : Paré; 2° Descombes; 3° Grosdier; 4° Achard, 5° Moutet.

Après les exercices, un banquet a été offert par les anciens élèves à leurs jeunes camarades. Plusieurs toasts ont été portés en l'honneur des anciens élèves, particulièrement M. Noyen-Duval, membre de la ligue de l'éducation physique de Paris et promoteur de la fondation de la société sportive à Lyon.

Mais le vrai régal pour tous a été sans contredit la belle conférence qu'a faite M. Flourens sur les Hautes-Alpes. Avec cette éloquence qui lui est particulière, l'ancien ministre a dit que le vrai fléau des Hautes-Alpes était la dépopulation toujours croissante. A quel attribuer? On ne peut reprocher aux mères de ne pas avoir d'enfants, puisqu'il y a tant de familles nombreuses dans les Hautes-Alpes.

Mais, le régime même de l'impôt, plus lourd proportionnellement dans ces montagnes que dans les vallées, contribue puissamment à l'émigration si importante vers les grands centres.

M. Flourens déplore ensuite les nombreux sinistres qui sèment la ruine et la désolation dans le département, comme celui de Béz. Ces paroles sont soulignées des plus vifs applaudissements.

A six heures, un grand banquet fraternel réunissait à nouveau tous les invités. M. Flourens présidait; près de lui avaient pris place MM. Voltaire de Veynes, Burle, Garin, Meyère, etc. Au dessert, l'ancien ministre a porté un très intéressant toast, disant que la Société philanthropique devait poursuivre plus que jamais son but. C'est parce que notre pays a repris son rang dans le monde, c'est parce qu'il est universellement apprécié, que les Français doivent partout s'unir et s'entraider.

Une idée constante pour l'orateur est que dans un voyage qu'il a fait en Russie, il a partout entendu parler notre langue; dans une réunion officielle, où l'on parlait allemand, sa voix fut couverte par les applaudissements lorsqu'on entendit la parole française.

L'immortel Sarrazin avait composé pour la circonstance le sonnet suivant qui a été vendu au profit des incendiés de Béz :

INCENDIE DE BÉZ

Le soleil rayonnait sur l'œuvre du printemps; Tout chantait l'honnêteté dans l'innocence nature; Le nid, plein, s'élevait dans la fraîche ramure; L'enfant se levait des fleurs aux rejets éclatants.

Sous l'arbre le vieillard bénissait le beau temps Qui met aux fleurs l'âme et le cœur, et le printemps. Le travailleur levait sa main et ses vœux au ciel; Vers le ciel, tant de biens se montraient florissants.

Dans ce riant décor, tout à coup la fumée Laisse voir à chacun sa demeure enflammée. Le rêve d'or fit place au désespoir, aux pleurs... De son palais divin bientôt on vit descendre La Charité qui dit : Va, calmes tes douleurs Béz, par mes soins tu vas renaitre de ta cendre.

TERRIBLE ACCIDENT

Un Mort. — Un Blessé

Un bizarre accident dont les conséquences ont été mortelles pour l'un des auteurs, s'est produit hier soir à onze heures et demie à la Croix-Rousse.

MM. François Nardon, 41 ans, maçon, rue du Châtel d'Or, et son fils Adolphe, âgé de 18 ans, demeurant rue Janin, 4, étaient employés au déblaiement de la maison portant le n° 7 de la rue de Belfort.

Au cours de leur travail de nuit, une discussion s'éleva entre le père et le fils à propos d'un motif abstruslement futile.

Les choses s'envenimèrent à ce point que

remerciements et j'espère même que votre générosité ira toujours grandissant.

Si vos amis n'ont pas apporté leur part de bien-faite à cette œuvre sociale, ils ne sont pas inscrits sur le registre de celle-ci ou sur celui d'une des sociétés sœurs de la nôtre, ils se feront, entraînés par votre exemple.

Nous allons encore, comme chaque année nous le faisons, distribuer aujourd'hui publiquement un nouveau témoignage du dévouement de ces citoyens en distribuant des médailles, justes récompenses accordées au courage.

A vous amis, braves sauveteurs, permettez-moi de vous offrir ce drapeau, celui de notre France chérie; son ombre encadrera des héros; vous le porterez fièrement, et si, dans un jour de péril, la République en danger appelle ses fils à son secours, que les Sauveteurs de Lyon soient les premiers à la défense, avec notre devise : *Périr ou Sauver!*

Le nouveau drapeau est apporté dans la salle. C'est un magnifique et superbe drapeau aux belles franges dorées, sur lequel s'inscrit le nom des Sauveteurs du Rhône.

M. Bérard remet le drapeau à la Société en prononçant quelques paroles vibrantes de patriotisme et d'amour. Tous les assistants se lèvent et acclament à voix haute les paroles qui accompagnent la remise de l'emblème de la patrie.

Un des sociétaires remercie le président de son don généreux, et tous jurent en chœur de défendre leur drapeau jusqu'à la mort.

Les récompenses

La parole est ensuite à M. E. Rangui, secrétaire, qui proclame les récompenses. Voici la liste des sociétaires médaillés pour leur dévouement :

M. Garnier, médaille d'or de 2° classe; Dépine, médaille d'or de 2° classe; Désiré Place, médaille d'argent de 1°e classe.

MM. Poulet, Pélarin, Bochet, Mauris Georges, obtiennent des mentions honorables. L'insigne de la société est accordé sur l'autorisation du ministre de l'intérieur, à M. Bochet, la médaille de la croix de la Société. MM. Bérard, Gwérin, Gaston Eymard, Eymard aîné, Hugues Eymard, Saligno et au porte drapeau de la société de l'avant-garde. MM. Pellian et Gelin ont reçu un diplôme d'honneur.

L'insigne des Sauveteurs de Dijon est donné à M. Arnaudon, trésorier; celui des Sauveteurs du Midi, à M. Emery.

LE BANQUET

Un magnifique banquet réunissait, à 4 h., au Châtel du Parc de la Tête-d'Or, centvingt invités. M. Bérard présidait avec une amabilité habituelle ayant à sa droite

M. Pain, conseiller de préfecture, délégué du préfet et à sa gauche M. Eymard, directeur de la compagnie d'assurance la France. Etaient encore à la table d'honneur MM. Mauris, capitaine des pompiers de Villeurbanne, Détanger, peintre et Millefaut, sculpteur.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant ce banquet tout fraternel. Au dessert, M. Bérard a pris la parole et, dans un toast chaleureux, a bu à la vaillante société et au président de la République.

Plusieurs autres toasts ont été portés par MM. Eymard, Arnaudon, Richoud, Dufour, qui tous ont été vivement applaudis.

Citons aussi M. Mage, chef de la société qui a débité avec entrain le *Salut au Drapeau*. M. Dufour qui a chanté la *Chanson des Sauveteurs*. C'est dire que cette fête de famille s'est terminée dans la plus franche gaieté.

Après le repas, plusieurs membres de la société ont accompagné leur sympathique président M. Bérard drapeau en tête. Cet emblème a été mis en dépôt chez M. Bérard, à qui revient l'honneur de sa garde.

M. FLOURENS A LYON

M. Flourens, ancien ministre des affaires étrangères et député d'Embrun, présidait hier une fête philanthropique donnée par la société des Hautes-Alpes résidant à Lyon, au profit de leurs compatriotes de Béz, récemment rétablis à la misère par un immense incendie.

La fête avait lieu à la Croix-Rousse, à la Brasserie française, où s'étaient donné rendez-vous environ cinq cents Alpins. Un concert parfaitement réussi a été donné dans la soirée par des artistes nombreux et choisis.

Mais le vrai régal pour tous a été sans contredit la belle conférence qu'a faite M. Flourens sur les Hautes-Alpes. Avec cette éloquence qui lui est particulière, l'ancien ministre a dit que le vrai fléau des Hautes-Alpes était la dépopulation toujours croissante. A quel l'attribuer? On ne peut reprocher aux mères de ne pas avoir d'enfants, puisqu'il y a tant de familles nombreuses dans les Hautes-Alpes.

Mais, le régime même de l'impôt, plus lourd proportionnellement dans ces montagnes que dans les vallées, contribue puissamment à l'émigration si importante vers les grands centres.

M. Flourens déplore ensuite les nombreux sinistres qui sèment la ruine et la désolation dans le département, comme celui de Béz. Ces paroles sont soulignées des plus vifs applaudissements.

A six heures, un grand banquet fraternel réunissait à nouveau tous les invités. M. Flourens présidait; près de lui avaient pris place MM. Voltaire de Veynes, Burle, Garin, Meyère, etc. Au dessert, l'ancien ministre a porté un très intéressant toast, disant que la Société philanthropique devait poursuivre plus que jamais son but. C'est parce que notre pays a repris son rang dans le monde, c'est parce qu'il est universellement apprécié, que les Français doivent partout s'unir et s'entraider.

Une idée constante pour l'orateur est que dans un voyage qu'il a fait en Russie, il a partout entendu parler notre langue; dans une réunion officielle, où l'on parlait allemand, sa voix fut couverte par les applaudissements lorsqu'on entendit la parole française.

L'immortel Sarrazin avait composé pour la circonstance le sonnet suivant qui a été vendu au profit des incendiés de Béz :

INCENDIE DE BÉZ

Le soleil rayonnait sur l'œuvre du printemps; Tout chantait l'honnêteté dans l'innocence nature; Le nid, plein, s'élevait dans la fraîche ramure; L'enfant se levait des fleurs aux rejets éclatants.

Sous l'arbre le vieillard bénissait le beau temps Qui met aux fleurs l'âme et le cœur, et le printemps. Le travailleur levait sa main et ses vœux au ciel; Vers le ciel, tant de biens se montraient florissants.

Dans ce riant décor, tout à coup la fumée Laisse voir à chacun sa demeure enflammée. Le rêve d'or fit place au désespoir, aux pleurs... De son palais divin bientôt on vit descendre La Charité qui dit : Va, calmes tes douleurs Béz, par mes soins tu vas renaitre de ta cendre.

TERRIBLE ACCIDENT

Un Mort. — Un Blessé

Un bizarre accident dont les conséquences ont été mortelles pour l'un des auteurs, s'est produit hier soir à onze heures et demie à la Croix-Rousse.

MM. François Nardon, 41 ans, maçon, rue du Châtel d'Or, et son fils Adolphe, âgé de 18 ans, demeurant rue Janin, 4, étaient employés au déblaiement de la maison portant le n° 7 de la rue de Belfort.

Au cours de leur travail de nuit, une discussion s'éleva entre le père et le fils à propos d'un motif abstruslement futile.

Les choses s'envenimèrent à ce point que

l'un des deux hommes bouscula l'autre assez fort pour imprimer un mouvement oscillatoire à l'échafaudage sur lequel ils se trouvaient.

Pendant l'équilibre, tous deux tombèrent; sur la frêle planche servant de garde-fou, celui derrière mal assujéti au moyen de deux clous et les deux hommes furent précipités dans le vide d'une hauteur de plusieurs mètres.

Le bruit de la chute des corps fit sortir les voisins qui transportèrent les blessés dans une maison voisine.

Le père n'avait que quelques contusions sans gravité; quant au fils, il s'était brisé la colonne vertébrale.

En arrivant à l'hôpital de la Croix-Rousse il a rendu le dernier soupir.

Lorsqu'on a prévenu M. Nardon du malheur qui venait d'arriver à son fils, elle a pris une crise nerveuse et il a fallu les soins dévoués d'un pharmacien pour la ramener à la vie.

Néanmoins, la douleur ressentie par la pauvre mère a été si vive que l'on craint pour sa raison.

Incendie à la Guillotière

UN HOMME MORT DE FRAYEUR

Un incendie qui n'a pas causé de grands dégâts, mais dont les suites ont été déplorables, a éclaté hier, à 2 heures et demie de l'après-midi, au quatrième étage du numéro 50 de la rue de la Thibaudière.

Le feu s'est déclaré on ne sait encore comment, car personne ne s'y trouvait, dans un petit appartement de trois pièces donnant sur la cour, appartenant à M. Roussel, employé de la compagnie P.-L.-M.

Les flammes activées par le violent vent du midi qui soufflait à ce moment sortirent bientôt par les fenêtres, et semèrent la terreur chez les locataires habitant des appartements contigus.

D'un coup, M. Escudier, emmenagé à ce moment au troisième étage, il fut, en toute hâte, jeter ses meubles, son litge.

Le sauvetage était très difficile, surtout dans un moment de presse, car l'escalier est très étroit.

Les premiers secours furent fournis par les voisins et quelques soldats que M. le capitaine Bussey, du 116^e territorial, réquisitionna dans la rue.

Avant de songer à éteindre le feu, les sauveteurs s'occupèrent du sort des voisins. On savait, en effet, qu'un malade, M. Dauvergne, et un vieillard, M. Humbert, habitaient près du logement en flammes, et personne ne les avait vus sortir.

Plusieurs dévoués citoyens, parmi lesquels MM. Porchet et Bérard, s'élancèrent dans l'escalier et purent atteindre les logements où se trouvaient ces malheureux.

M. Dauvergne était étendu sur son lit, incapable de bouger; les sauveteurs le roulèrent dans une couverture et l'emportèrent chez la propriétaire de la maison, madame Quatre, qui habite au deuxième étage. Ils aidèrent ensuite M. Humbert à descendre.

Pendant ce temps, les pompiers au poste de la rue des Trois-Rois, ceux du dépôt arrivèrent.

En quelques instants, les braves sapeurs aidés d'un peloton du 99^e d'infanterie, mirent une pompe à bras en batterie, et l'incendie noyé sous des torrents d'eau fut bien vite circonscrit, et après un quart d'heure d'efforts, complètement éteint.

L'appartement de M. Roussel a été complètement détruit, le mobilier brûlé ou détérioré, une partie du toit même a été atteint par les flammes.

Les dégâts pour l'immeuble et le mobilier sont évalués à une dizaine de mille francs.

Là ne se sont malheureusement pas bornés les ravages; l'incendie a fait une victime.

M. Dauvergne, le malade que des voisins avaient arraché de son lit et transporté chez Mme Quatre, fut, en arrivant, chez cette dame, pris d'une syncope occasionnée par l'émotion, et expira presque aussitôt.

Ce jeune homme était atteint d'une maladie de poitrine arrivée à son dernier degré; il était considéré comme perdu, mais, sans l'incident d'hier, il aurait pu vivre quelque temps encore.

Le décès a été constaté par M. Arragon, médecin-major au 99^e d'infanterie, et M. le docteur Crestin, qui étaient accourus offrir leurs bons offices si besoin était.

Devant la maison, nous avons remarqué MM. Casanova, commissaire de police du quartier, et Vincenzi, chef de la brigade de gendarmerie, dirigeant le service d'ordre assuré par les gardiens de la paix du 50 Gambetta et les gendarmes de la rue Montesquieu.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 4 juillet, 1896 jour de l'année.

Pleine lune le 40; Dernier quartier le 17. Soleil : lever, 4 h. 06; coucher, 8 h. 08.

Grève contre le gaz. — Ce soir, lundi à 8 h. 1/2 au siège, place des Terreaux, réunion générale des commissions de tous les arrondissements. Urgence.

Jeu 7 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, grande réunion publique, salle des Folies-Bergère, 55, avenue de Noailles.

Les délégués envoyés à Paris rendront compte

Le Bossu

OU LE PETIT PARISIEN

LE CONTRAT DE MARIAGE

— Qu'est-ce à dire ? s'écria Peyrolles, qui mit l'épée à la main.

Gonzague regarda le bossu avec défiance.

Pas de fleurs ! dit celui-ci. Moi seul ait désormais le droit de faire de ces cadeaux à ma fiancée. Que diable, vous voilà tous consternés comme des gens qui ont vu tomber la foudre. Rien n'est tombé, qu'un bouquet de fleurs fanées. J'ai laissé aller les choses pour avoir tout le mérite de la victoire. Rengainez, l'ami, et vite !

Il s'adressait à Peyrolles.

— Monseigneur, reprit-il, ordonnez à ce chevalier de la triste figure de ne point troubler nos plaisirs. Bonté du ciel ! je vous admire ! vous jetez comme cela le manche après la cognée ; vous rompez les négociations. Permettez-moi de ne pas renoncer si vite.

— Il a raison ! il a raison ! cria-t-on de toutes parts.

Chacun se raccrochait à ce moyen de sortir du noir. La gaieté n'avait pu prendre dans le salon de Gonzague cette nuit. Il va sans dire que Gonzague lui-même n'espérait rien de la tentative du bossu. Cela lui donnait seulement quelques minutes pour réfléchir. C'était précieux.

— J'ai raison, pardieu ! je le sais bien, poursuivait Esoppe II. Que vous ayez promis ? Une leçon d'escrime amoureuse. Et vous agissez sans moi ? et vous ne me laissez même pas dire un mot ! cette jeune fille me plaît ; je la veux, je l'ai.

— A la bonne heure ! fit Navailles, voilà qui est parler !

— Voyons, dit le gros petit traitant en arrondissant avec soin sa phrase, voyons si tu es aussi fort aux tournois d'amour qu'aux luttes baehiques.

— Nous serons juges, ajouta Nocé ; entame la bataille.

Le bossu regarda Aurore, puis le cercle qui les entourait. Aurore, épuisée par le suprême effort qu'elle venait de faire, s'affaissait entre les bras de donza Cruz. Cocardasse roula vers elle un fauteuil. Aurore s'y laissa tomber.

— Les apparences ne sont pas pour ce pauvre Esoppe II, murmura Nocé.

— Comme Gonzague ne riait pas, on resta sérieux ; les femmes ne s'occupaient d'Aurore, excepté Nivelles, qui pensait :

— J'ai idée que ce petit homme est un Crésus.

— Monseigneur, dit le bossu, permettez-moi de vous adresser une requête.

Vous êtes trop haut placé assurément pour avoir voulu vous jouer de moi. Si

l'on dit à un homme : « Courez ! » il ne faut pas commencer par lui lier les deux jambes. La première condition du succès, c'est la solitude. Où avez-vous vu une femme s'attendrir quand elle se voit entourée de regards curieux ? Soyez juste, c'est là l'impossible.

— Il a raison ! fit encore le chœur des convives.

— Tout ce monde l'effraye, reprit Esoppe II ; moi-même, je perds une partie de mes moyens ; car, en amour, le tendre, le passionné, l'entraîné, est toujours tout près du ridicule. Comment trouver de ces accents qui enivrent les faibles femmes, en présence d'un auditoire moqueur ?

Il était vraiment drôle, ce petit homme, prononçant son discours d'un air avantageux et fat, le poing sur la hanche et la main au jabot. Sans le sinistre vent qui soufflait cette nuit dans la petite maison de Gonzague, on aurait bien ri.

On rit un peu. Navailles dit à Gonzague :

— Accordez-lui sa requête, monseigneur.

— Que demande-t-il ? fit Gonzague toujours distrait et soucieux.

— Qu'on nous laisse seuls, ma fiancée et moi, répondit le bossu ; je ne demande que cinq minutes pour faire taire les répuégances de cette charmante enfant.

— Cinq minutes ! se récria-t-on ; comme il y va ! On ne peut pas lui refuser cela, monseigneur.

Gonzague gardait le silence. Le bossu s'approcha de lui tout à coup et lui dit à l'oreille :

— Monseigneur, on vous observe. Vous puniriez de mort celui qui vous trahirait comme vous vous trahissez vous-même !

— Merci, l'ami, répondit le prince, qui changea de visage, l'avis est bon. Nous aurons décidément un gros compte à régler ensemble, et je crois que tu seras grand seigneur avant de mourir.

Puis, s'adressant aux autres :

— Messieurs, reprit-il, je songeais à vous. Nous avons gagné cette nuit une terrible partie. Demain, suivant toute apparence, nous serons au bout de nos peines, mais il ne faut pas échequer en entrant dans le port. Pardonnez ma discrétion et suivez-moi.

Il était fait un visage riant. Toutes les physionomies s'éclaircissaient.

— N'allons pas trop loin, dirent ces dames ; il faut jouer du coup d'œil.

— Dans la galerie ! opina Nocé ; nous laisserons la porte entrouverte.

— En besogne, Jonas ! tu as le champ libre !

— Surpasse-toi, bossu ! nous te donnons dix minutes au lieu de cinq, montre à la main !

— Messieurs, dit Oriol ; les paris sont ouverts.

On jouait sur tout et à propos de tout. Les cours des gageures fut coté à un contre cent pour Esoppe II, dit Jonas.

En passant auprès de Cocardasse et Passepoil, Gonzague leur dit :

— Pour une bonne somme, retourneriez-vous bien en Espagne ?

— Nous ferions tout pour obéir à monseigneur, répliquèrent nos deux braves.

— Ne vous éloignez donc pas, fit le

prince en se mêlant à la foule de ses affidés.

Cocardasse et Passepoil n'avaient garde.

Quand tout le monde eut quitté le salon, le bossu se tourna vers la porte de la galerie, derrière laquelle on voyait triple rangée de têtes curieuses.

— Bien ! fit-il d'un air guilleret, très bien ! comme cela vous ne me gênez pas du tout. Ne parlez pas trop contre moi, et consultez vos montres. J'oubliais une chose, interrompit-il en traversant le salon pour se rapprocher de la galerie, où est monseigneur ?

— Ici, répondit Gonzague. Qu'y a-t-il ?

— Avez-vous un notaire tout prêt ? demanda le bossu avec un magnifique sérieux.

Pour le coup, personne n'y put tenir. Il y eut un franc éclat de gaieté dans la galerie.

Rira bien qui rira le dernier ! murmura Esoppe II.

Gonzague répliqua, non sans un mouvement d'impatience :

— Fais vite, l'ami, et ne t'inquiète point. Il y a un notaire royal dans ma chambre.

Le bossu salua et revint vers les deux femmes groupées. Dona Cruz le regardait venir avec une sorte d'effroi. Aurore avait toujours les yeux baissés. Le bossu vint se mettre à genoux devant le fauteuil d'Aurore. Gonzague, au lieu de regarder ce spectacle, qui avait tant de succès auprès de ses affidés, se promenait à l'écart au bras de Peyrolles. Ils allaient s'accouder tout au bout de la galerie.

— D'Espagne, disait Peyrolles, on peut revenir.

— On meurt en Espagne comme à Paris, murmura Gonzague.

Il reprit, après un court silence :

— Ici, l'occasion est manquée. Nos femmes devineraient. Dona Cruz parlerait.

— Chaverny... commença M. de Peyrolles.

— Celui-là sera muet, interrompit Gonzague.

Ils échangèrent un regard dans l'ombre, et Peyrolles ne demanda point d'autres explications.

— Il faut, poursuivait Gonzague, qu'un sort d'ici elle soit libre, absolument libre, jusqu'au détour de la rue...

Peyrolles se pencha tout à coup en avant et prêta l'oreille.

— C'est le guet qui passe, dit Gonzague.

Un bruit d'armes se faisait au dehors. Mais ce bruit s'étouffait sous le grand murmure qui s'élevait tout à coup dans la galerie.

— C'est étonnant ! s'écria-t-on ; c'est prodigieux !

— Avons-nous la berlue ? que diable lui dit-il ?

— Parbleu ! fit Nivelles, ce n'est pas difficile à deviner, il lui fait le compte des actions qu'il a.

— Mais voyez donc ! dit Navailles ; qui a parié cent contre un ?

— Personne, répondit Oriol ; je ne gagerais seulement pas à cinquante. Fais-tu vingt-cinq ?

— Pas, si vous plaît ! voyez donc ! voyez donc !

(A suivre.)

VILLA MÉDICALE ET DE CONVALESCENCE

à MEYZIEU (Isère), près LYON

Recommandée pour le traitement des **MALADIES NERVEUSES**

PARALYSIES DIVERSES, AFFECTIONS CHRONIQUES, ETC.

Hydrothérapie, Electrothérapie, Lactothérapie

S'adresser : 14, Rue de la Barre, LYON

Lundi, mercredi et samedi, 3 à 5 heures.

VOGUE DES BROTTTEAUX

Direction : Eugène GUILLOUD

Installé derrière la Brasserie du Parc. Comme dans les précédentes fêtes, les amis de la danse trouveront dans cet établissement tout le confort désirable. En outre, l'orchestre exécutera pour la première fois à Lyon : le *Petit Elysée*, polka inédite composée par le maestro A. Bagarre, et dédiée à M. Eugène Guilloud.

ORDRES DE BOURSE

CHANGEMENT de DOMICILE

Pour cause d'agrandissement, les bureaux de M. MAZE-RAUD, banquier, actuellement 30, rue Ferrandière, sont transférés, à partir du 10 courant,

19, Rue Gentil, 19

BOB DÉPURATIF SANS RIVAL

AU DAPHNÉ MEZEUREUX

Seul végétal succédant du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

Si vous avez un repas, Adressez-vous directement au Dépôt général du poisson du lac Léman, 46, rue du Rhône, à Genève. Vous recevrez en grande vitesse votre poisson frais et bon marché.

AGENCE GÉNÉRALE

4, rue Victor-Hugo, Lyon

COMMERCE pour DAMES

bien placé, beaux bénéfices assurés. — Vente à tout prix, cause sérieuse, départ.

Comestible-Epicerie

bien placé, recette, 50 fr. par jour. Bonne occasion à enlever.

CAPE, JEU DE BOULES, TONNES

pas de frais, bon travail et clientèle, vaut 5,000 fr. pour 2,200 fr. (maladie).

Mercerie, Journaux, Papeterie

Loyer, 120 fr. Vente régulière, faisant vivre largement pour rien, 250 fr. (mariage).

EPICERIE-FAÏENCERIE

à vendre de suite (décès). Fonds parfaitement agencés. Vente 100 fr. sacrifié à 3,000 francs, par héritier.

DAME, 30 ans, demande à voyager pour maison sérieuse ou représentation sur la place Mercerie, soieries, dentelles. Bonnes références. Ecrire L. M., 42, Bellecour.

PAPIERS PEINTS

Immenses assortiments nouveaux

E. MEYSONNIER,

77, avenue de Saxe (Brotteaux)

Envoi d'échantillons. Prix réduits

Mise en vente de soldes et de coupons à des prix sacrifiés. — Pour ces occasions, il est urgent de fournir des mesures exactes.

PIANOS & ORGUES

Location de pianos depuis 7 fr. par mois. Vente au comptant à prix réduit des pianos de tous facteurs.

Maison RODES

80, passage de l'Argue, Lyon

DROGUERIE

2, Rue Saint-Côme, à Lyon

Fournitures pour Peinture, Teinture, Dégraissage, Liqueurs et Pharmacies. — Spécialité de vernis pour chapeaux. — Vernis rouge pour carreaux. — Couleurs préparées. — Sulfate de cuivre. — Dépôt d'huile d'olive extra à 1 fr. 80 le kil.

On Achète

AU COMPTANT A

L'AGENCE FOURNIER

TOUS LES

Bons Fonciers, Algériens, de

Panama, du Congo, de la Presse

et de l'Exposition

SANS AUCUN FRAIS DE COURTAGE

14, Rue Confort, Lyon

A L'ENTRESOL

Entreprise de Travaux Publics et Privés

ODDOUX & C^{IE}

Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la

DÉMOLITION DU QUARTIER GROLÉE

BOIS à BRULER

Vente de tous les matériaux concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente, débité ou non, au gré du client.

Grand assortiment de pierres de taille de toute provenance, retaillées ou non au gré du client.

Vaste choix de portes, fenêtres, boiserie, parquets, tuiles, briques, ferrures, etc., le tout en très bon état de service.

A vendre en bloc : Immeubles de construction moderne en excellent état, pouvant être rebâti sur les mêmes plans, sur d'autres terrains.

Pour tous renseignements, s'adresser sur nos Chantiers du quartier Grôle ou dans nos Bureaux et Entrepôts, situés place de l'Abondance, rues Duguesclin, Boileau et du Pensionnat, lieu dit Prés de la Vogue (Guillotière).

ABONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE A L'AG. FOURNIER, R. CONFORT

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE PARAÎTRE SERVICE D'ÉTÉ

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

LE WAGON

Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes

Le prix des billets aller simples et retour

Prix : 30 cent., franco par la poste : 35 cent.

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon

et dans ses succursales de SAINT-ÉTIENNE, GRENOBLE, MACON, DIJON, et VALENCE

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

Produit Alpin

Apéritif-Tonique

et Digestif

GENTIANE-NATURE

VENTE en GROS

SARRE & C^{IE}

LYON

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — M. Antoine Hugue, teinturier, rue Tronchet, 52, et Mlle Jeanne Linossier, guimpère, rue Tronchet, 52.

M. Louis Benoit, serrurier, rue de Séze, 92, et Mlle Catherine Basset, papetière, rue Bouteille, 13.

M. Antoine Carraz, vétérinaire, rue du Bon-Pasteur, 39, et Mlle Joséphine Renaudie, couturière, rue Sergent-Blandan, 38.

M. Jean-Baptiste Dru, employé, rue de l'Arbre-Sec, 12, et Mlle Jeanne Dupuis, sans profession, rue Duhamel, 17.

M. Joseph Gaillard, coloriste, à Izieux (Loire), et Mlle Marie Renaud, sans profession, même adresse.

M. Hippolyte Villaret, boulanger, rue Imbert-Colomès, 10, et Mlle Tonyne Antoine, sans profession, même adresse.

M. Charles Jacquier, juge suppléant, à Rumilly, et Mlle Benoitte Bony, sans profession, rue du Jardin-des-Plantes, n° 1.

M. Jean Munizon, rue de Fleisselles, 3, et Mlle Blanche Faugel, rue Rivet, 6.

Deuxième arrondissement. — M. Germain Reyna, teinturier, rue Mazard, 4, et Mlle Marie Escoffier, couturière, rue Boileau, 248.

M. Antoine Gaillard, instituteur, rue Mercière, 4, et Mlle Marie Berthier, institutrice, cours Henri, 121.

M. Claude Large, typographe, rue de la Charité, 16, et Mlle Joséphine Bozonnet, lingère, rue de la Charité, 16.

M. Louis Monnet, commis des télégraphes, rue Duhamel, 11, et Mlle Louise Legendre, même profession, rue Franklin, 57.

M. Anatole Monier, cultivateur, quai Jean-Jacques-Rousseau, 14, et Mlle Gabrielle Dupin, domestique, rue Centrale, 37.

M. Guigaz, employé, rue des Asperges, 103, et Mlle Célestine Brunet, domestique, rue de la Barre, 1.

M. André Lachaux, rue Dubois, 16, et Mlle Louise Chapuis, couturière, rue Dubois, 16.

M. Cyprien Juge, voyageur de commerce, rue de la Charité, 53, et Mlle Jeanne Serboz, sans profession, rue de la Charité, 53.

M. Percevaux, à l'Arsenal, rue Ravat, 25, et Mlle Anne Bouvier, domestique, cours du Midi, 4.

M. Jean-Baptiste Dru, employé, rue de l'Arbre-Sec, 12, et Mlle Jeanne Dupuis, sans profession, rue Duhamel, 17.

Troisième arrondissement. — M. Clément Devaux, employé, rue Duquesne, 45, et Mlle Elisa Clavel, couturière, rue de Bonnel, 44.

M. Joseph Sandral-Labordes, notaire, à Massat (Ariège), et Mlle Léonie Jacomet, sans profession, quai de la Guillotière, 21.

M. Marius Sapide, menuisier, rue Montessieu, 66, et Mlle Joséphine Gelin, couturière, place de l'Hôpital, 3.

M. Lazare Mangin, paveur, rue de Marseille, 21, et Mlle Julie Monchamont, sans profession, rue de Béarn, 32.

M. Désiré Munier, employé, rue Moncey, 95, et Mlle Joséphine Barithet, cuisinière, rue de Séze, 92.

M. Charles Pugnère, apprenti, rue Vendôme, 342, et Mlle Louise Gallois, couturière, rue Cavenne, 6.

M. Jean Bagnoux, employé, rue de la Madeleine, 33, et Mlle Louise Combe, ouvrière, rue de la Madeleine, 33.

M. Jean Beauchemin, tourneur, rue Garibaldi, 206, et Mlle Philomène Boursier, couturière, rue Garibaldi, 206.

M. Louis Bigard, voyageur de commerce, rue Cuvier, 466, et Mlle Louise Bridon, employée, rue Servient, 72.

M. Auguste Bontanne, peintre en voitures, rue du Repos, 1, et Mlle Joséphine Trollien, cuisinière, cours Gambetta, 201.

M. Pierre Chevalier, employé, boulevard des Casernes, 5, et Mlle Julie Rochet, guimpère, rue Cuvier, 460.

M. Claude Conzon, boulangier, rue Paul-Bert, 248, et Mlle Claudine Thollot, sans profession, à Larajasse (Rhône).

M. Germain Reyna, teinturier, rue Mazard, 4, et Mlle Rosalie Escoffier, couturière, rue Boileau, 248.

M. Germain Rabatet, mécanicien, rue d'Aguesseau, 16, et Mlle Justine Lafond, employée quai de la Guillotière, 28.

M. Claude Mercier, employé des postes, cours Lafayette, 78, et Mlle Ernestine Bied, s. p., à Saint-Uze (Drôme).

M. Antoine Gaillard, instituteur, rue Mercière, 4, et Mlle Marie Berthier, institutrice, cours Henri, 121.

M. Marius Faure, employé, route de Grenoble, 141, et Mlle Henriette Vincent, bouillonneuse, grande-rue de la Croix-Rousse, 86.

M. Jean Dalmagne, employé, rue Schastopol, 50, et Mlle Jeanne Dupont, chapelière, rue Cuvier, 109.

M. Victor Chris, négociant, rue Montessieu, 19, et Mlle Marguerite Retru, s. p., rue Comille-Jordan, 2.

M. Louis Bérat, peintre, rue Bonnel, 3, et Mlle Clotilde Colomb, ouvrière, même adresse.

M. Giesner, verrier, chemin de la Scarpane, 14, et Mlle Marianne Péroin, couturière, quai de la Mulatière, 29.

M. Jean-Baptiste Ballin, employé, rue Suchet, 15, et Mlle Claudine Lacroix, tisseuse, rue Bossuet, 122.